

Pointes de gutta-percha

Fiche de données de sécurité

1. PRODUIT ET INFORMATION SUR LE FABRICANT

A. Nom du produit	Pointes de gutta-percha
B. Utilisation recommandée pour le produit et restrictions d'utilisation	
Utilisation recommandée pour le produit	Obturation de canaux radiculaires
Restrictions d'utilisation du produit	Pour professionnels dentaires seulement
C. Information sur le fournisseur	
Nom de l'entreprise	DiaDent Group International
Adresse	16-gil Osong saengmyung 4-ro, Heungdeok-gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-do, République de la Corée 28161
Numéro de contact en cas d'urgence	+82-43-266-2315

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

A. Classification SGH	Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 Toxicité spécifique d'organe cible (exposition unique) : Catégorie 3, système respiratoire
-----------------------	--

B. Éléments d'étiquetage SGHS, incluant les mises en garde

Symboles graphiques



Mot indicateur Avertissement (GHS07)

Mention de danger H319 Cause une irritation oculaire grave

Mise(s) en garde

Prévention	P264 Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé le produit. P280 Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection faciale.
Intervention	P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime vers une source d'air frais et s'assurer qu'elle demeure dans une position confortable qui favorise la respiration. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant et s'il est facile de le faire. Continuer de rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un docteur/médecin en cas de malaise. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : recourir à des conseils/soins médicaux.
Entreposage	P403 + P233 Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé.
Mise au rebut	P501 Jeter les contenus/contenants conformément à la réglementation qui s'applique.

C. Autres dangers (selon le système de notation de la NFPA)

Santé	1
Incendie	1
Réactivité	0

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Noms des ingrédients	Synonyme	N° CAS	Contenu (%)
OXYDE DE ZINC	ZINC BLANC	1314-13-2	55~70
BaSO4	ACIDE SULFURIQUE, SEL DE BARYUM (1:1)	7727-43-7	8~12
Acide stéarique	-	67701-03-5	<3
Trans-1,4-polyisoprène	-	-	15~25
Autres	-	-	Équilibré

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

- A. Yeux Obtenir de l'aide médicale immédiatement si l'inconfort ou l'irritation persiste.
- B. Peau Consulter un médecin immédiatement en cas d'inconfort.
- C. Inhalation Retirer immédiatement le patient de l'exposition à l'air frais.
- D. Ingestion Administrer un apport d'oxygène homologué en cas de difficultés respiratoires et consulter immédiatement un médecin.
- E. Notes aux médecins Obtenir une attention médicale immédiate.
Avoir une connaissance exhaustive à propos de l'élément chimique et effectuer un traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- A. Moyen d'extinction approprié Pour éteindre un incendie causé par ou relié à cet élément chimique, utiliser une mousse anti-alcool, du dioxyde de carbone(CO₂) ou de l'eau pulvérisée. Utiliser du sable ou de la terre pour étouffer le feu.
- B. Dangers spécifiques causés par les produits chimiques De la fumée (émanations) peut survenir en raison d'une pyrolyse ou du processus de combustion.
- C. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié. Demeurer à une distance sécuritaire du feu lors de l'extinction. Si aucun danger est présent, retirer le contenant du feu.
Pour jeter l'eau d'extinction, creuser un trou et y confiner l'eau afin d'éviter sa dispersion. Si aucun danger est présent, retirer le contenant du feu.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- A. Équipement de protection et procédures d'urgence Porter une attention spéciale aux matières chimiques et aux conditions devant être évitées.
- B. Précautions environnementales Prévenir l'infiltration de ce produit dans les voies navigables, les drains, les sous-sols et les espaces confinés.
- C. Purification/méthode de suppression Mettre le produit au rebut comme déchet médical.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- A. Manipulation et entreposage sécuritaires Suivre les mesures de précaution sur les SDS/étiquettes. Manipuler et entreposer soigneusement le produit. Porter une attention spéciale aux matières chimiques et aux conditions devant être évitées.
Porter un équipement de protection individuelle lors de la manipulation du produit.
- B. Conditions d'entreposage sécuritaire Conserver à l'écart de l'humidité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

A. Limites d'exposition pour les substances chimiques	S. O.
B. Système de conception (contrôles techniques appropriés)	S. O.
C. Équipement de protection individuelle	
Protection respiratoire	S. O.
Protection oculaire	S. O.
Protection des mains	S. O.
Protection cutanée et corporelle	S. O.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

A. Apparence	
État physique	Solide (forme conique)
Couleur	Rose
B. Odeur	S. O.
C. Valeur du seuil odorant	S. O.
D. pH	S. O.
E. Point de fusion/point de congélation	S. O.
F. Point d'ébullition initial et plage du point d'ébullition	S. O.
G. Point d'ignition	S. O.
H. Taux d'évaporation	S. O.
I. Inflammabilité (solide, gaz)	S. O.
J. Limite d'ignition ou d'explosion supérieure/inférieure	S. O.
K. Pression de vapeur	S. O.
L. Solubilité	S. O.
M. Densité de vapeur	S. O.
O. Gravité spécifique	2.7 g/cm ³
P. Coefficient de partage n-octanol/eau	S. O.
Q. Température d'ignition naturelle	S. O.
R. Température de décomposition	S. O.
S. Viscosité	S. O.
T. Poids moléculaire	S. O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

A. Stabilité chimique et possibilité de réaction dangereuse	S. O.
B. Conditions à éviter	Lumière directe, chaleur excessive et humidité
C. Matières incompatibles	Matières inflammables et réducteurs
D. Décomposition dangereuse ou sous-produit	Fumée (émanations) pouvant se produire en raison d'une pyrolyse ou du processus de combustion.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

A. Possibles voies d'exposition	S. O.
---------------------------------	-------

B. Information sur les effets nocifs sur la santé (symptômes reliés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques)

Toxicité aiguë	S. O.
Oraux	S. O.
Cutanés	S. O.
Inhalation	S. O.
Corrosion/irritation cutanée	S. O.
Dommmages/irritations oculaires graves	Peut causer une irritation oculaire
Sensibilité respiratoire	S. O.
Sensibilité cutanée	S. O.
Carcinogénicité	S. O.
Loi sur la sécurité industrielle et sanitaire	S. O.
Notification du ministère du Travail et de l'Emploi	S. O.
IARC	S. O.
OSHA	S. O.
ACGIH	S. O.
NTP	S. O.
EU CLP	S. O.
Mutagénicité sur les cellules germinales	S. O.
Reprotoxicité	S. O.
Toxicité spécifique de l'organe cible (exposition unique)	Inhalation causant une irritation des voies respiratoires
Toxicité spécifique de l'organe cible (exposition répétée)	S. O.
Toxicité d'aspiration	S. O.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

A. Écotoxicité

Poissons	S. O.
Crustacés	S. O.
Oiseaux	S. O.

B. Persistance et dégradabilité

Persistance	S. O.
Dégradabilité	S. O.

C. Potentiel biocumulatif

Accumulation	S. O.
Biodégradabilité	S. O.

D. Mobilité dans le sol

E. Autres effets négatifs

S. O.

13. CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT

- | | |
|--------------------------------------|---|
| A. Mise au rebut du produit | Si mentionné dans la Loi sur le contrôle des déchets, jeter les contenus et le contenant conformément à celle-ci. |
| B. Précautions pour la mise au rebut | Jeter le contenu conformément aux réglementations qui s'appliquent. |

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

A. N° UN	Information sur la classification du transport de matières dangereuses non disponible
B. Nom de livraison approprié	S. O.
C. Classe de dangerosité	S. O.
D. Groupe d'emballage	S. O.
E. Polluant marine	S. O.

F. Toute précaution spéciale que l'utilisateur devrait connaître ou s'y conformer, relativement au transport ou à l'acheminement du produit, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux (précautions spéciales que l'utilisateur doit connaître ou s'y conformer à l'extérieur de ses locaux relativement au transport ou à l'acheminement du produit, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux)

Procédures d'urgence en cas d'incendie S. O.

Procédures d'urgence en cas de déversement/fuite S. O.

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

A. Réglementations conformément à la Loi sur la sécurité industrielle et sanitaire	S. O.
B. Réglementations conformément à la Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques	S. O.
C. Réglementations conformément à la Loi sur le contrôle sécuritaire des substances dangereuses	S. O.
D. Réglementations conformément à la Loi sur le contrôle des déchets	S. O.
E. Autres réglementations conformément aux lois internes et étrangères	
- Suivre les réglementations de la KFDA (Administration coréenne sur l'alimentation et les produits pharmaceutiques)	
- Suivre les réglementations des Directives 93/42/EEC et 2007/42/EC	

16. AUTRE INFORMATION

A. Source de données	Base de données internationales pour des informations chimiques uniformes (IUCLID) (http://ecb.jrc.it/esis) (Apparence) Solution corporative de Thomson Micromedex (http://csi.micromedex.com) (M.gravité spécifique)
B. Date de création	2014-06-18
C. N° de révision et date de révision	
Nombre de révisions	4
Date de la dernière révision	28 juin 2024

○ L'information et les recommandations sont tirées de sources (matières brutes SDS(s) et connaissances du fabricant) considérées comme exactes et fiables. Elles visent à décrire le produit conformément aux diverses exigences de sécurité; toutefois, le fabricant n'offre aucune garantie concernant la précision et l'exhaustivité de l'information ou la pertinence des recommandations et n'assume aucune responsabilité envers tout utilisateur de celui-ci.